

Point 6 G : Les Champs Libres : organisation de la régie de la salle de conférence et des espaces communs.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer les agents de la régie et nous avons pris le temps de faire remonter leurs revendications essentiellement tournées vers une reconnaissance de la spécificité de leur rythme de travail (annualisation) et des contraintes inhérentes à une forte irrégularité des horaires, un volume important de soirs, samedi et dimanche travaillés par agent.

Nous avons également entendu que cette reconnaissance sera discuté lors de l'ouverture des travaux sur le RifSeep de cette catégorie d'emploi à travers un **ajout possible d'une majoration** pour sujétion(s) actionnée **en cas de niveau de sujétion fort et permanent.**

Dans l'attente, nous voterons POUR ce rapport.